

1981-2012
plus de 30 ans d'appui
à la formation doctorale

Esprit scientifique, Esprit d'entreprise

Cifre
Conventions



Etudiants

Dopez votre avenir par un doctorat

Vous êtes attiré par la recherche, vous aimez la science et aussi l'entreprise, préparez un doctorat dans un cadre professionnalisant et multiculturel.

Recruté en CDI ou en CDD de 3 ans*, avec un salaire annuel brut minimum de 23 484 €**, vous menez vos travaux de recherche en alternance dans votre entreprise et votre laboratoire d'accueil. Vous vous enrichissez d'une capacité à évoluer naturellement dans ces deux mondes aux contraintes distinctes.

Votre entreprise et votre laboratoire d'accueil misent sur votre esprit créatif en vous confiant la responsabilité d'un projet de recherche sur lequel ils établissent un partenariat. Vous êtes confronté aux réalités et aux contraintes de votre entreprise, vous acquérez ainsi un «savoir-être» recherché. Vous évoluez dans des conditions matérielles optimales.

Les "anciens CIFRE" déclarent, à 80%, partager le sentiment d'être biculturel et deux tiers l'ont revendiqué lors de leur embauche***.

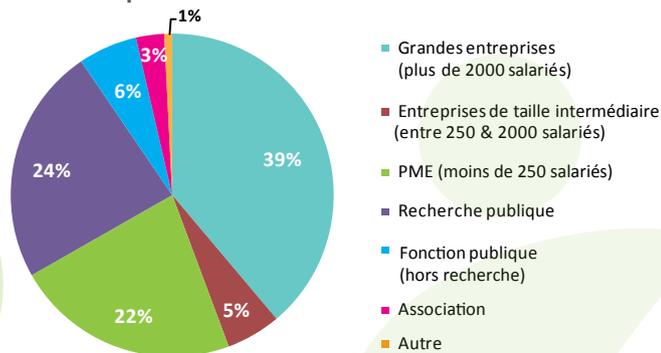
Vous vous dotez d'une formation d'excellence et d'une expérience de recherche reconnue. Vous êtes inséré dans un réseau d'experts, une communauté internationale de chercheurs.

Conformément à l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale, vous êtes inscrit en doctorat dans l'école doctorale de rattachement de votre laboratoire d'accueil, vous avez accès à toutes les formations qu'elle dispense.

Pour être candidat à une CIFRE

- Être titulaire du grade de master depuis moins de 3 ans : diplôme de master, d'école d'ingénieur ou de commerce.
- Ne pas être inscrit en doctorat depuis plus de 9 mois à la date de dépôt du dossier de demande de CIFRE.
- Ne pas être embauché dans l'entreprise depuis plus de 9 mois à la date de dépôt du dossier de demande de CIFRE.
- Sans condition de nationalité.
- Toutes disciplines scientifiques.

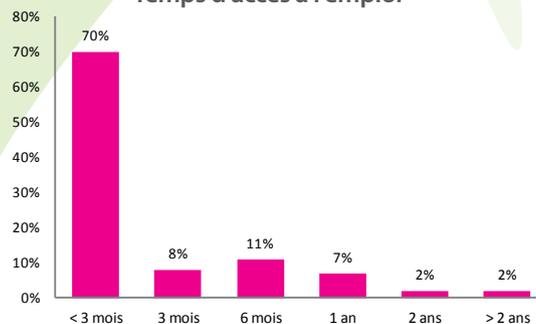
Insertion professionnelle des « anciens CIFRE »***



À l'issue de la CIFRE, un tiers des doctorants restent dans l'entreprise partenaire et 10% dans le laboratoire.

Au cours de leur carrière, ils occupent des emplois scientifiques aussi bien dans les grands groupes que dans les petites ou moyennes entreprises, ou au sein d'organismes de recherche.

Temps d'accès à l'emploi***



Le caractère professionnalisant de cette formation doctorale est démontré par la rapidité d'accès à l'emploi.

Comme tous les doctorants, vous êtes encadré par un directeur de thèse, chercheur reconnu de votre laboratoire, mais aussi par votre responsable scientifique au sein de l'entreprise.

La soutenance de la thèse vous confère le grade de docteur.

Vous avez fait la preuve de votre capacité à mener un projet de R&D d'envergure. On vous reconnaît une ouverture à la recherche et à l'innovation, une capacité accrue à aborder les problèmes d'une entreprise, à dialoguer entre partenaires de cultures différentes.

Le double encadrement, aux approches complémentaires, est un atout majeur pour le doctorant. Il est aussi un des facteurs de succès : le taux de soutenance est estimé à 90%.

* Art. D 1242 - 3 & 6 du code du travail

** Valeur 2012 - salaire annuel brut initial moyen en 2011 = 27 775 €

*** Statistiques établies en 2011 à partir de 1973 parcours de docteurs

Entreprises

Dopez vos performances en recrutant un doctorant

Vous souhaitez **explorer** ou **améliorer un domaine de compétence** déjà existant ; **anticiper une obligation réglementaire pour en faire un avantage concurrentiel** ; vous avez des projets de **développement sur un nouveau marché** ; vous recherchez une **rupture technologique**.

Vous avez **besoin d'accéder à une masse critique de compétences scientifiques**, à des **matériels rares**, d'**établir** ou de renforcer une **collaboration de recherche partenariale**.

Dotez vous d'un diplômé de niveau M* qui, avec le soutien du **laboratoire partenaire**, vous proposera des **solutions concrètes**. Intégré dans votre entreprise, il saura orienter les retombées en alliant les approches académiques et vos contraintes métiers et temps.

Vous constituez un **vivier de jeunes talents** qui connaîtront parfaitement les rouages de votre entreprise, les spécificités de votre secteur d'activité.

« Nous sommes impatients de proposer à nos clients, et à tous ceux qui sont confrontés au problème, les méthodes et les outils radicalement innovants issus du projet de thèse. »

Directeur scientifique bénéficiaire d'une CIFRE

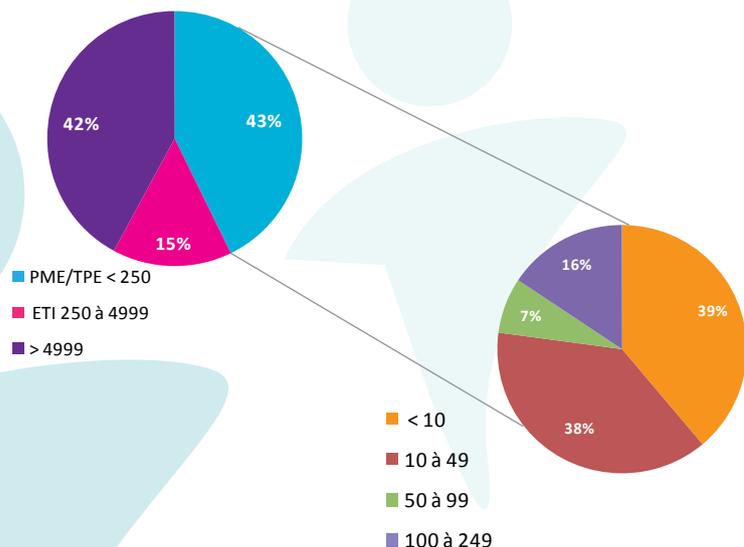
Principales retombées reconnues par les PME**

- ◆ Émergence de nouveaux sujets de recherche.
- ◆ Création d'un nouveau domaine de compétences.
mais aussi
- ◆ Communication internationale.
- ◆ Création ou amélioration d'un produit industriel ou d'un service.

Pour être éligible à une CIFRE

- Être une structure socio-économique de droit français : entreprise, association, collectivité territoriale.
- Sans limite de taille.
- Sans quota par structure, le nombre de CIFRE doit cependant être en rapport avec l'encadrement disponible pour les doctorants.
- Tous secteurs d'activités.
- Toutes disciplines.
- Le travail de recherche constitue la mission du salarié-doctorant.

Répartition des CIFRE 2011 par taille d'entreprises



« Nous considérons que les solutions proposées dans cette thèse peuvent non seulement intéresser nos clients mais aussi l'ensemble de la profession. »

Cabinet d'avocat bénéficiaire d'une CIFRE

- Dépôt de dossier tout au long de l'année.
- Délai d'instruction : environ 3 mois.
- Pour recruter votre doctorant, trouver un laboratoire, consulter la CV thèque, déposer votre offre de CIFRE : www.anrt.asso.fr.

L'ANRT, pour le compte du **Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**, vous verse une **subvention annuelle de 14 000 €***** pour un salaire d'embauche annuel brut, en CDI ou CDD de 3 ans, au moins égal à 23 484 €. Les coûts restants à votre charge sont **éligibles au Crédit Impôt Recherche (CIR)** et donnent lieu à un **crédit d'impôt d'au moins 10 595 €******.

Vous signez avec le laboratoire d'accueil un contrat de collaboration garant des conditions de déroulement des recherches et du partage de la propriété des résultats obtenus. Les sommes éventuellement versées au titre de la collaboration de recherche peuvent être éligibles au CIR.

* Diplôme de master, d'école d'ingénieur ou de commerce

** Selon enquête 2010 auprès des PME bénéficiaires de CIFRE depuis 2000

*** Valeur 2012, versement trimestriel à terme échu

**** Explications sur le site de l'ANRT

Laboratoires

Dopez vos recherches avec une CIFRE

Les CIFRE vous permettent de **placer vos doctorants** dans des **conditions scientifiques et financières optimales** pour réaliser leur thèse. Vous préparez vos étudiants aux métiers de la recherche et de l'innovation. Vous leur offrez **une véritable voie de professionnalisation**.

Vous confrontez vos axes de recherche avec la stratégie et les besoins des entreprises, **vous vous dotez d'un potentiel de transfert et de valorisation de vos recherches**. Vous avez accès à un terrain d'expérience ou à un potentiel technologique important. Vous créez **un tissu de relations durables avec les entreprises**.

Vous permettez à vos chercheurs de **suggérer de nouveaux concepts en combinant des approches fondamentales et l'élaboration de solutions concrètes** répondant aux besoins des entreprises.

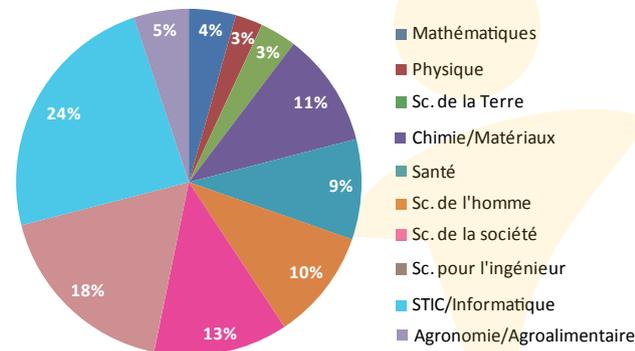
Recruté en CDI ou CDD de 3 ans* par l'entreprise, le doctorant est inscrit dans l'école doctorale de rattachement de votre équipe. Il a accès à l'ensemble des formations qu'elle dispense. Le très bon taux de soutenance ainsi que d'employabilité des docteurs donnent largement crédit à cette modalité de formation par la recherche.

Vous signez avec l'entreprise un **contrat de collaboration** garant des conditions de déroulement des recherches et du partage de la propriété des résultats obtenus.

« Une thèse en CIFRE, c'est une thèse dont la pertinence scientifique est mise au service d'une action concrète, de la définition d'objectifs et d'instruments d'action. La qualité scientifique ne s'efface pas devant cet objectif pratique ». **Chercheur expertisant une CIFRE**

- Tout au long de l'année, à votre demande, nous présentons le dispositif CIFRE à vos étudiants de niveau M.
- Pour trouver une entreprise et/ou un doctorant en vue d'une CIFRE, déposez votre offre de partenariat sur le site de l'ANRT, www.anrt.asso.fr.

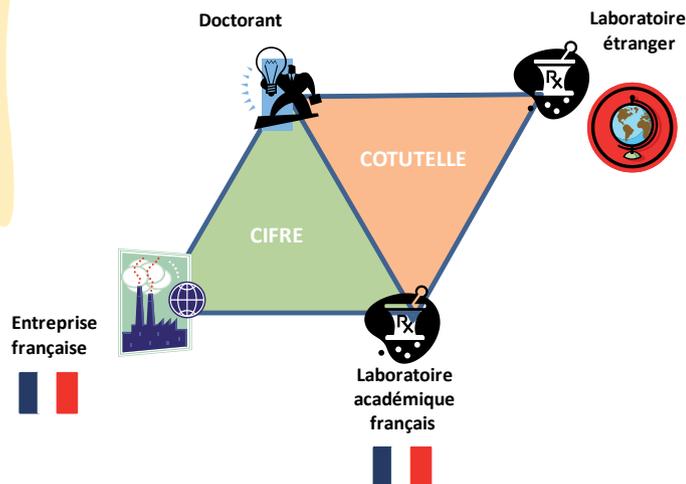
Répartition des CIFRE selon la discipline en 2011



Pour accueillir un doctorant en CIFRE

- Être un laboratoire de recherche implanté dans une université, une école, un organisme public de recherche.
- Être une équipe de recherche reconnue, rattachée à une école doctorale.
- Les laboratoires étrangers sont éligibles dans le cadre d'une cotutelle avec un établissement français.
- Toutes disciplines.

Cotutelle avec un laboratoire étranger



Le Dispositif CIFRE a 30 ans !

Depuis 30 ans, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) finance les Cifre dans le double objectif de placer les doctorants dans des conditions d'emploi scientifique et de favoriser les collaborations de recherche entre le milieu académique et les entreprises. Il s'agit de préparer des cadres de haut niveau, qui irrigueront les entreprises pour des fonctions de chercheur mais aussi de manager, aguerris à la recherche fondamentale et partenariale ainsi qu'au contexte international, indissociable du processus de recherche.

Le MESR accompagne la croissance continue des demandes de Cifre avec un budget pour 1350 nouvelles Cifre en 2012 et 1400 en 2013. Aujourd'hui, le taux d'acceptation est de 75% en ne retenant que les excellents et les très bons dossiers, mais l'objectif est d'amener les partenaires à ne construire que des dossiers à soutenir.

La dernière enquête sur le devenir des docteurs ayant achevé leur formation doctorale dans le cadre d'une Cifre entre les années 2000 et 2011 a montré que, pour 75% de ceux qui ont été embauchés dans le secteur privé, la Cifre a été un élément décisif du recrutement, notamment lors d'un changement d'employeur.

Il est attendu des docteurs une capacité à travailler de façon interdisciplinaire, en équipe et en réseau, à l'international.

L'avis auprès des PME bénéficiaires de CIFRE depuis 2000*

Les PME utilisatrices de CIFRE sont plutôt jeunes, plus de 60% d'entre elles ont été créées après 2000 et de l'ordre de 20% dans les années 90. Pour un tiers, la CIFRE constitue la toute première collaboration avec la recherche publique ; 60% des PME répondantes déclarent qu'elles n'auraient pas réalisé le projet recherche sans la CIFRE.

La CIFRE apparaît comme le catalyseur d'un travail de recherche et dans 80% des cas elle génère d'autres projets de recherche. Son effet démultiplicateur est indéniable.

♦ 97 % des entreprises ayant participé à l'enquête souhaitent signer au moins une nouvelle CIFRE dans les prochaines années. L'horizon temporel de tels projets concerne surtout les 2 à 5 ans qui viennent.

♦ 98 % conseilleraient à un jeune de préparer un doctorat dans le cadre d'une CIFRE.

Il faut souligner ici la responsabilité des PME, et des entreprises en général, vis-à-vis du doctorant et de sa formation doctorale. Elles accèdent au dispositif CIFRE pour d'évidentes raisons de stratégie mais se sentent aussi responsables de l'avenir des étudiants, qu'elles fondent ou non des espoirs en matière de recrutement à l'issue de la CIFRE.

Visitez la plateforme de mise en relation des étudiants, des entreprises et des laboratoires.

Déposez vos offres de CIFRE, votre candidature ou consultez la liste des laboratoires sur le site de l'ANRT :

www.anrt.asso.fr

Offres Entreprises	Propositions Laboratoires
Propositions Candidatures	Annuaire Laboratoires

Les conventions industrielles de formation par la recherche sont financées par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

*Statistiques établies en 2010 à partir de 800 réponses sur 2300 PME sollicitées

Conseils pour préparer son dossier CIFRE

Regarder régulièrement les "offres" sur le site de l'ANRT :

- Offres de Cifre proposées par les entreprises.
- Propositions de projets de recherche par les laboratoires.
- CVthèque, candidatures d'étudiants.

► Etudiants :

- Se mettre en situation de recherche d'emploi.
- Travailler son projet de recherche, établir un texte court, pertinent.
- Définir quelques mots clefs utiles pour les repérages des partenaires.
- Faire une cartographie des entreprises que vous aimeriez intégrer, regarder leurs offres sur leur propre site, écrire à la direction générale ou de la recherche. Ne pas hésiter à faire une proposition spontanée, l'expérience a prouvé que c'est une bonne voie.
- Solliciter vos enseignants chercheurs, le service en charge des partenariats, de la recherche ou des relations avec les entreprises de votre université ou école, dont les réseaux peuvent vous être utiles.
- Ecrire aux directeurs des laboratoires que vous aimeriez intégrer (les repérer via l'annuaire des laboratoires de recherche cf. site web de l'ANRT).

► Entreprises :

- Travailler le projet de recherche et définir quelques mots clefs utiles pour les repérages des partenaires.
- Repérer les laboratoires potentiellement intéressants via l'annuaire des laboratoires de recherche (cf. site web de l'ANRT), prendre contact avec le directeur.
- Bien sélectionner le candidat avec le laboratoire.
- Préparer le dossier Cifre en coopération avec le candidat et le laboratoire.

Accompagnement à la réussite

♦ Des sessions de formation à la veille, à la propriété intellectuelle et à la créativité et l'innovation sont proposées gratuitement aux doctorants. Elles sont organisées régulièrement sur tout le territoire dans un esprit d'interdisciplinarité.

♦ **Doctorat et entrepreneuriat** : des animations sont organisées, en partenariat avec les entreprises, pour sensibiliser les doctorants à la création d'entreprise.

♦ À chaque date anniversaire de prise d'effet de la convention, vous rédigez un **rapport d'activité**, visé par votre responsable scientifique dans l'entreprise et votre directeur de thèse, qui est transmis à l'ANRT.

Sélection des projets

Le comité d'évaluation et de suivi s'appuie sur les conclusions de deux expertises pour accepter le dossier.

Une expertise socio-économique, confiée au délégué régional à la recherche et à la technologie de la région de l'entreprise, qui prend en compte la solidité financière de celle-ci, son implication dans le projet de recherche, sa capacité à accompagner la formation scientifique du candidat.

Une expertise scientifique, réalisée par un chercheur spécialiste du domaine de recherche qui évalue :

- la qualité scientifique du sujet de recherche ;
- l'engagement de l'entreprise vis à vis du candidat et du projet ;
- la cohérence et l'adéquation de la formation du candidat ;
- la pertinence et la compétence du laboratoire pour encadrer la recherche.

Dépôt de dossier et renseignements

- ♦ Délai d'instruction : environ 3 mois (sauf difficulté particulière ou dossier incomplet).
- ♦ Sans contingent annuel de dossiers par structure.
- ♦ Sans condition de spécialité.
- ♦ Renseignements, conseils et dépôt de dossier tout au long de l'année sur le site internet :

www.anrt.asso.fr

- ♦ Vous pouvez poser vos questions par mail :



cifre@anrt.asso.fr

Réponse sous 48h



anrt
association nationale
recherche technologie

41, boulevard des Capucines
75002 Paris
Tél : 01 55 35 25 60
Fax : 01 55 35 25 55